

Le Val de Seine et ses coteaux

Un amphithéâtre écologique donnant sur la Seine



Trait d'union entre la grande ceinture verte de l'Île-de-France et le cœur de l'agglomération parisienne, le Val de Seine, ses coteaux et ses vallées constituent un véritable corridor écologique. En reliant les espaces naturels les uns aux autres, en densifiant la trame végétale en milieu urbain, Espaces travaille à l'amélioration du cadre de vie pour le mieux-être de tous. Depuis sa création en 1994, Espaces expérimente des techniques innovantes d'entretien et d'aménagement écologiques. Son savoir-faire est aujourd'hui reconnu dans :

- La gestion différenciée des espaces verts et naturels en laissant la nature entrer en harmonie avec l'homme.
- Le préverdissement par l'aménagement naturaliste et la gestion différenciée des friches urbaines.
- Le maintien des talus par des techniques de génie végétal comme alternative aux enrochements pour les berges
- La gestion écologique des talus ferroviaires.
- Le maraîchage biologique en introduisant des jardins potagers au coeur des villes.
- L'amélioration des cheminements piétons et cyclables en créant des continuités entre les chemins anciens et naturels.
- L'intégration d'un équipement dans un site naturel grâce à l'accompagnement des entreprises et collectivités qui souhaitent implanter des bâtiments dans l'espace urbain.
- La traction à cheval et le ramassage hippomobile des déchets permettant une intervention douce, respectueuse de l'équilibre de la forêt et de l'écosystème, par exemple grâce au débardage hippomobile, et un entretien régulier et non polluant au Domaine national de Saint-Cloud.
- Le préverdissement et l'aménagement durable par la remise en état, la sécurisation et l'entretien des sites fortement dégradés.
- La gestion de l'eau avec la valorisation écologique des milieux humides et aquatiques, qui concerne la Seine, ses affluents — les rus de Vaucresson, de Marivel, d'Arthelon, des Viris... , la restauration et l'aménagement de mares.



L'éducation à l'environnement • L'animation Le développement durable

La diversité de la flore et de la faune des espaces naturels en milieu urbain permet de partir à l'aventure chaque jour à quelques mètres de chez soi. Espaces organise régulièrement, pour les enfants et les adultes, des visites des sites qu'elle entretient et aménage. L'association participe également à de nombreuses manifestations telles que les salons de l'environnement d'Île-de-France, les journées du patrimoine, l'opération « nettoyons la nature », les fêtes de printemps, les forums des associations, les forums de l'emploi, de l'insertion... Elle émet des avis techniques lors des consultations portant sur l'aménagement des sites sur lesquels elle intervient et participe aux réunions de quartier organisées sur ces questions. Les adhérents d'Espaces participent à ces actions aux côtés des salariés. Ils sont très impliqués dans la veille écologique et sociale qui permet de collecter des données sur l'environnement et les situations d'exclusion dans le Val de Seine.

Plusieurs dépliants et topo guides sont édités par l'association afin de servir de support aux promenades dans les espaces naturels du Val de Seine. **N'hésitez pas à vous les procurer.**



L'action d'insertion de l'association

Permettre aux personnes en situation d'exclusion de se réinsérer par le travail en créant les emplois de demain, telle est l'ambition d'Espaces. Pour ce faire l'association a constitué une équipe d'encadrement susceptible d'accompagner les personnes en situation de précarité vers l'emploi.

Celles-ci arrivent à Espaces sans emploi, souvent sans revenu, sans logement, sans attache... Parfois en butte à la justice, affaiblies par des problèmes de santé, d'alcool, de toxicomanie ou par un handicap. Dans le cadre du projet de santé de l'association, un médecin psychanalyste intervient auprès des salariés en insertion et vient en appui à l'équipe d'encadrement. Un animateur de l'atelier temps libre organise des sorties culturelles et des activités sportives, ainsi qu'un repas convivial qui a lieu tous les jeudis et regroupe tous les salariés de l'association.

Espaces, soutenue par ses partenaires sociaux et professionnels, joue à leur égard le rôle de passerelle vers le monde de la formation qualifiante et de l'emploi. En les aidant à acquérir leur autonomie, elle les aide à prouver que les éco-cantonniers ont un rôle à jouer au cœur de nos villes.

L'accompagnement social et professionnel

L'accompagnement social et professionnel est indispensable. Comment en effet retrouver durablement un équilibre de vie et garder un emploi, sans logement ou en mauvaise santé ? Espaces réalise ce travail au quotidien en lien avec l'Anpe, les relations permanentes avec les assistantes sociales de secteur, les foyers d'hébergement, les missions locales, les associations spécialisées...

Les salariés en insertion suivent tout au long de leur parcours au sein d'Espaces une formation pré-qualifiante aux métiers de l'environnement dispensée par des organismes de formation.

En qualité de chantier d'insertion, Espaces a signé une convention de coopération avec l'Anpe et des conventions de chantiers d'insertion avec les Ddtefp des Hauts-de-Seine et de Paris, conventions validées par les Conseils départementaux de l'insertion par l'activité économique (Cdiae) des Hauts-de-Seine et de Paris.

Espaces, un projet collectif

Le projet d'Espaces est réalisé quotidiennement grâce au soutien des élus locaux et à l'aide technique et financière des Villes de Boulogne-Billancourt, Clamart, Garches, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Paris, Saint-Cloud, Sèvres, Ville d'Avray et les Communautés d'agglomération Cœur de Seine, Val de Seine et Arc de Seine. Et des : Conseil régional d'Île-de-France, Conseil général des Hauts-de-Seine, Conseil général de Paris.

Il doit aussi beaucoup à l'appui de l'Etat : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Hauts-de-Seine et de Paris (Ddtefp) ; Direction départementale de l'action sanitaire et sociale des Hauts-de-Seine (Ddass) ; Direction régionale de l'environnement Île-de-France (Diren), ministère de l'Écologie et du Développement durable (Medd).

Au partenariat avec les grands établissements et entreprises publics : Agence de l'eau Seine-Normandie (Aesn) ; Agence nationale pour l'emploi (Anpe) ; Association de gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) ; Centre des monuments nationaux ; Port autonome de Paris ; Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Syctom) ; SAEM Val de Seine aménagement.

Au soutien et au partenariat d'entreprises : Caisses d'épargne Île-de-France Ouest et Île-de-France Paris ; Caisse nationale des caisses d'épargnes ; Gaz de France ; Fondation Macif ; Renault / Sicofram ; Fondation Nature et découvertes ; Eau de Paris ; Sonacotra ; SNCF ; Réseau ferré de France (RFF) ; Axalto.

Des conventions d'objectifs pluri-annuelles sont mises en place avec les financeurs afin d'assurer la pérennité du projet.

Enfin cette action est rendue possible par le soutien constant des adhérents d'Espaces, le travail quotidien de l'équipe permanente et de l'ensemble des éco-cantonniers, des agents d'environnement et des jardiniers d'Espaces, par l'action des associations de solidarité et de défense de l'environnement.

Espaces est adhérente de la Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (Fnars), l'Association nationale des acteurs du chantier école, le Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Île-de-France (Graine), l'association Traits de génie, l'association La Seine en partage, la Fédération nationale des maisons des potes.

L'action d'Espaces est régulièrement récompensée

Trophée régional de l'environnement, 1997 • « Bravos de l'accueil » du Comité départemental du tourisme des Hauts-de-Seine, 2001 • Label « Merci dit la planète » du ministère de l'Environnement, 2002 • Prix « 100 ans de la vie associative » de la Ville de Meudon, 2002 • Trophée eau de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour le projet « Vivent les étangs », 2003 • Lauréat de l'appel à projet du ministère de l'Écologie et du Développement durable « Outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux », 2003 • Lauréat de l'appel à projet AVISE « Evaluation de l'utilité sociale », 2003 • Trophée du 2^e congrès des chevaux territoriaux à Lisieux, 2004 • Trophée du vélo, 2005 • Espaces a été reconnue en 2005 entreprise solidaire par la Préfecture des Hauts-de-Seine.



ASSOCIATION
ESPACE
L'INSERTION PAR L'ÉCOLOGIE URBAINE EN VAL DE SEINE

Association **ESPACE** 37 route de Vaugirard 92190 Meudon 01 55 64 13 40
fax 01 55 64 13 49 • espaces@association-espaces.org • www.association-espaces.org

En adhérent à Espaces, vous soutenez l'action de l'association et renforcez son audience auprès des pouvoirs publics.

J'adhère à l'association Espaces

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél _____ Mobile _____ Mel _____

Cotisation simple : 8 € Cotisation de soutien : à partir de 16 €

Je désire faire un don à l'association Espaces et verse la somme de 15 € 30 € 50 € 100 € ou plus

pour laquelle je recevrai un reçu fiscal (somme déductible à hauteur de 60 % des impôts dans la limite de 20 % du revenu imposable)

Date _____ Signature _____

A retourner à :
Association Espaces, Service adhésion, 37 route de Vaugirard 92190 Meudon

Carte dessinée par G.L. • Photographies : Espaces • Conception graphique : Studio graph. 01 45 07 01 95 • Papier recyclé - Septembre 2006.



Développer les sites naturels du Val de Seine

Permettre à chacun de trouver sa place

Créer les emplois de demain

Val de Seine Hauts-de-Seine
Boulogne-Billancourt, Garches
Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon
Saint-Cloud, Sèvres, Ville d'Avray
Clamart, Suresnes, Puteaux
Paris 16°, 15°, 14°

Les chantiers d'insertion d'Espaces

Le Val de Seine, et ses coteaux...

Un territoire solidaire



L'espace boisé du Domaine national de Saint-Cloud ▽
Avec l'aide des palefreniers, l'équipe pratique l'élagage doux, respectueux de l'environnement spécifique des sites fragiles, le bûcheronnage, le débardage à cheval et le ramassage hippomobile des déchets.



Le parcours des coteaux et des parcs ▽
De la colline Rodin jusqu'au talus de Bellevue à Meudon et au talus du T2 à Saint-Cloud, le parcours des coteaux et des parcs du Val de Seine réunit les premiers espaces naturels sensibles dont le Conseil général des Hauts-de-Seine a confié l'entretien à Espaces dans le cadre de deux chantiers d'insertion.

- Le talus des Milons, entre les stations du T2 Les Milons et Les Coteaux, à St-Cloud
- Le talus de Bellevue à Meudon, accès rue basse de la Terrasse
- La colline Rodin (aux limites de Meudon, d'Issy-les-Moulineaux et de Clamart) chemin de Saint-Cloud à Meudon et Issy-les-Moulineaux, sentier des Brillants à Meudon
- Le bois des Tybilles à Meudon
- Les cheminements à Meudon

Les Jardins solidaires
Les Jardins de l'espoir, jardin potager biologique implanté au cœur du quartier de Meudon-la-Forêt, accueillent, tout au long de l'année, des personnes qui souhaitent se réinsérer dans la vie sociale au sein de cet atelier de redynamisation sociale. ▽

Le jardin solidaire de Clamart, installé sur une réserve foncière, a pour vocation de donner aux habitants du quartier un lieu de promenade et de détente, de jardinage avec son potager, son verger et ses espaces fleuris. Il est aménagé par une équipe de jardiniers d'Espaces. ▽



Le Jardin solidaire : 15 rue Danton à Clamart
Bus : n° 289, 395, arrêt Normandie ; 290, 295, 395, arrêt Pavé Blanc ; 189, 289, 290, 390, 395, arrêt Georges Pompidou ; 390, arrêt Ambroise Paré. Ouvert d'avril à septembre, du mardi au samedi ; d'octobre à mars, du lundi au vendredi. 8 h - 12 h et 13 h - 17 h.

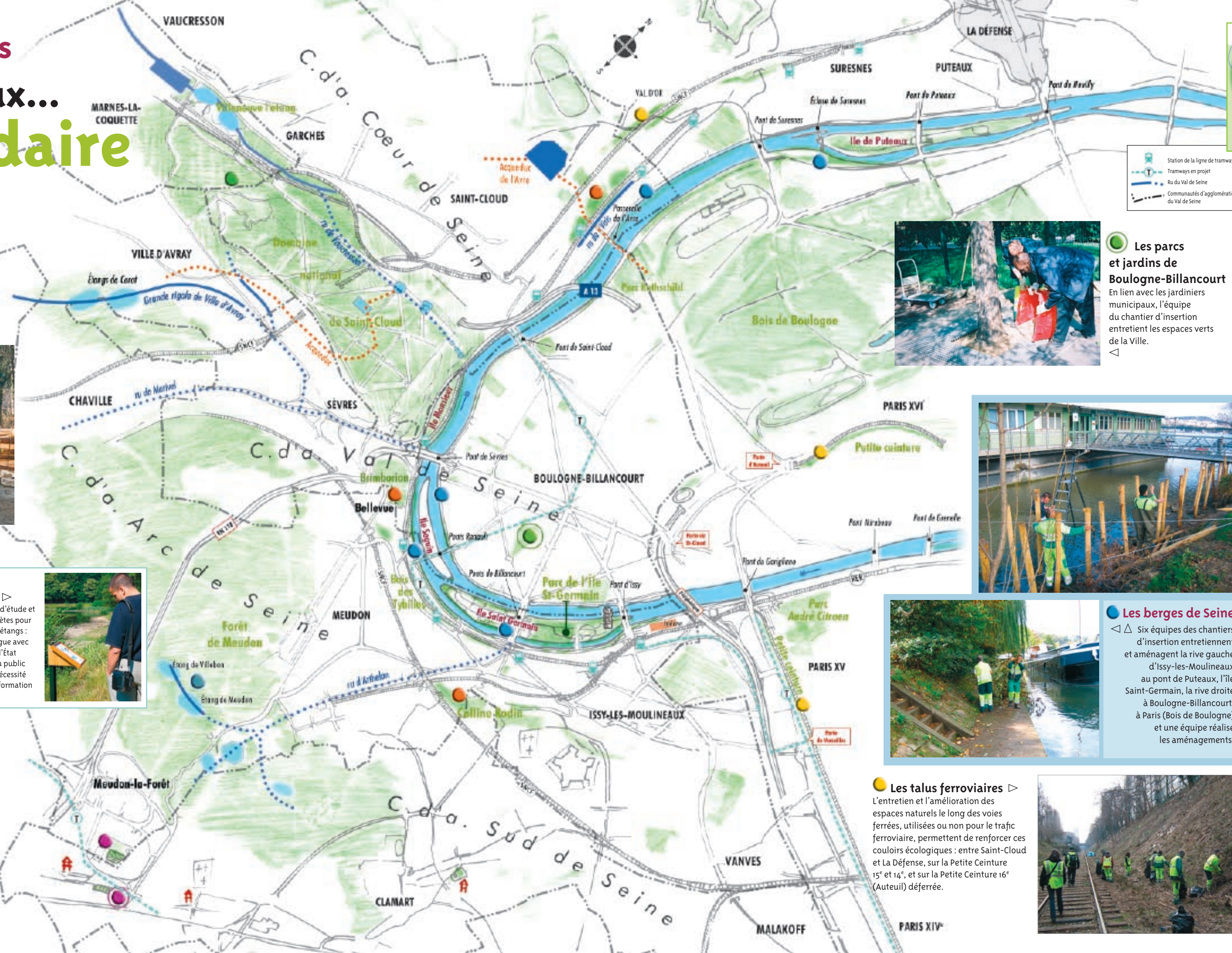
Les étangs de Meudon, un chantier de bénévoles ▽
L'équipe effectue un travail d'inventaire, d'étude et de recherche, et réalise des actions concrètes pour améliorer les conditions écologiques des étangs : nettoyage, replantation, entretien, dialogue avec les collectivités locales ou les services de l'État pour la qualité de l'eau, sensibilisation du public sur l'importance de la biodiversité et la nécessité de la protéger, à l'aide de panneaux d'information et lors d'animations auprès des scolaires.



Les pigeonniers
Les jardiniers gèrent les pigeonniers de Clamart qui permettent de réguler la population de ces oiseaux et de les rassembler en endroit fixe. Les abords des pigeonniers sont propres et sains. ▽



Les Jardins de l'espoir : Derrière la Maison de l'emploi, 5 rue Georges Millandy à Meudon-la-Forêt
Bus : n° 289 et 390, arrêt Clinique de Meudon-la-Forêt ; 389, arrêt Centre administratif ; 189, 290, 295, arrêt Georges Pompidou ; 179, arrêt Aérodrome Morane ; + 10 minutes à pied
Ouvert du lundi au vendredi, 8 h 15 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 15.



La coulée verte de l'ouest parisien, trait d'union entre le cœur de l'agglomération et sa grande ceinture verte.



Les parcs et jardins de Boulogne-Billancourt
En lien avec les jardiniers municipaux, l'équipe du chantier d'insertion entretient les espaces verts de la Ville. ▽



Les berges de Seine
Six équipes des chantiers d'insertion entretiennent et aménagent la rive gauche d'Issy-les-Moulineaux au pont de Puteaux, l'île Saint-Germain, la rive droite à Boulogne-Billancourt, à Issy (Bois de Boulogne) et une équipe réalise les aménagements.



Les talus ferroviaires ▽
L'entretien et l'amélioration des espaces naturels le long des voies ferrées, utilisées ou non pour le trafic ferroviaire, permettent de renforcer ces couloirs écologiques : entre Saint-Cloud et La Défense, sur la Petite Ceinture 15° et 14°, et sur la Petite Ceinture 16° (Auteuil) défermée.



Herbes des bords de Seine
Epilobe hirsute, scutellaire casquée, iris d'eau, roseau, jonc diffus, myriophylle, nénuphar jaune, roquette, cardamine impatientes, scrophulaire noueuse.

Arbres des bords de Seine
Saul marsault, saule blanc, frêne, hêtre, aune, érable plane, figuier*, merisier, noisetier, peuplier blanc, orme, sureau, pommier...

Espèces végétales et animales
Espaces a déjà recensé plus de 300 espèces végétales dans le Val de Seine, dont plusieurs protégées, et plus de 100 espèces animales, insectes, oiseaux, poissons ou invertébrés, dont plusieurs sont protégées telles que le martin-pêcheur ou le crapaud accoucheur.

Oiseaux
Chardonneret, mésange bleue, grive musicienne, sitelle torchepot, mésange charbonnière, faucon crécerelle, chouette hulotte, chouette chevêche...

Oiseaux d'eau
Canard colvert, poule d'eau, martin-pêcheur, mouette rieuse, chevalier guignette, héron cendré, foulque...

Poissons
Carpe ordinaire, brochet, anguille, gardon, sandre, rotengle, perche silure, tanche commune...

Et aussi
Grenouille verte, crapaud commun, lézard des murailles, triton palmé, tortue de Floride*, chauve-souris pipistrelle, lucarne cerf-volant, grande sauterelle verte, papillon vulcain, libellule orthétrum...

* espèces exotiques

Pour plus d'information
www.association-espaces.org